

Prix Elisabeth et Oscar Beugger 2020

Programme du 29 septembre 2020

Les personnes suivantes prendront la parole

- Roman Jermann, président de la Fondation Emanuel et Oscar Beugger
- Daniel Wirz, membre de la direction de Pro Natura : éloge du lauréat
- Heinrich Schiess et Simone Bossart, respectivement directeur et ambassadeur du projet primé « Projet paysager Haute vallée de la Töss – Revalorisation de l’habitat pour les papillons diurnes rares et menacés », et secrétaire générale de l’Association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich

Contenu du dossier pour les médias

- Communiqué aux médias
- Exposés de Roman Jermann, Daniel Wirz, Heinrich Schiess et Simone Bossart
- Synthèse projet paysager Haute vallée de la Töss

Dossier pour les médias, communiqué aux médias et photos de presse sur

www.pronatura.ch/de/2020/prix-beugger

www.pronatura.ch/fr/prix-beugger



Bâle, le 29 septembre 2020

Remise du prix Elisabeth et Oscar Beugger 2020

Un engagement exemplaire en faveur des papillons diurnes rares et menacés

Doté de 50 000 francs, le prix Elisabeth et Oscar Beugger 2020 a été décerné à l'Association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich. Avec son projet paysager dans la haute vallée de la Töss, elle crée des habitats pour les lépidoptères. C'est grâce à elle que certaines espèces dignes de protection, par exemple le moiré franconien, n'ont pas totalement déserté le territoire cantonal.

Les papillons diurnes ne peuvent survivre et prospérer que dans des milieux naturels qui répondent à leurs besoins. Ces habitats ont en grande partie disparu au cours des dernières décennies. Un déclin auquel veut remédier l'association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich et son «Projet paysager Haute vallée de la Töss».

Un vaste réseau d'habitats

Avec pour objectifs la conservation et la promotion des espèces rares de papillons diurnes, l'association revalorise le plus grand nombre possible de surfaces adaptées et améliore les connexions entre elles. Depuis le lancement du projet, il y a quatre ans, près de treize hectares de prairies et de pâturages ont été débroussaillés, treize hectares de forêt éclaircis et entretenus, et des lisières revalorisées sur huit kilomètres. Ces opérations vont se poursuivre sur plusieurs hectares supplémentaires jusqu'au terme du projet en 2021. Toutes les mesures ont été décidées d'entente avec les autorités, les forestiers, les agriculteurs, les propriétaires fonciers et les communes, qui coopèrent avec l'équipe de projet pour la mise en œuvre.

Les papillons ne sont pas seuls bénéficiaires

Le projet est particulièrement propice à certaines espèces de papillons dignes de protection comme le moiré franconien, qui n'est plus présent dans le canton de Zurich que dans la haute vallée de la Töss. Mais en revalorisant ce milieu, c'est aussi la biodiversité en général que l'association pour la promotion des papillons entend favoriser. Les mesures prises profitent ainsi aux abeilles sauvages et aux coléoptères xylophages. Elles permettent en outre de sensibiliser le public aux enjeux de la protection de la nature. La remise du prix Elisabeth et Oscar Beugger à un projet dédié au monde des insectes s'inscrit dans le droit fil de la campagne de Pro Natura «Ensemble contre la disparition des insectes».

Le prix Beugger en est à sa septième édition

Le prix Elisabeth et Oscar Beugger, d'un montant de 50'000 francs, est l'un des principaux prix suisses dans le domaine de la protection de la nature. Pro Natura le décerne depuis



2008 au nom de la fondation Emanuel et Oscar Beugger à des projets exemplaires relevant des catégories «protection et promotion des espèces», «réserves naturelles» et «protection du paysage». En 2020, 18 projets comprenant des «mesures pour lutter contre la disparition des insectes» étaient candidats à ce prix remis tous les deux ans.

Prix Beugger et Fondation Beugger

La Fondation Emanuel et Oscar Beugger, dont le siège est à Bâle, a été créée en 2004 par Elisabeth Beugger. Le nom de la fondation a été choisi en mémoire de son mari Oscar Beugger, décédé en février 2004, et du père de celui-ci, Emanuel Beugger. Cette fondation à but non lucratif a pour mission d'encourager des projets et des institutions dans le domaine de la protection de la nature et des animaux en Suisse.

Ont été récompensés jusqu'ici la Fondazione Bolle di Magadino pour son projet de renaturation du delta du Tessin (2008), le canton d'Uri pour son programme d'encouragement «Foin sauvage à Uri» (2010), la commune de Mörel-Filet (VS) pour la valorisation écologique d'un alpage (2012), le «projet de réseau écologique Höfe» dans le canton de Schwyz pour la création de zones humides (2014), le projet «Sous l'aile du rouge-queue à front blanc» en Ville de la Chaux-de-Fonds (2016). En 2018, deux lauréats se partageaient le prix: l'association de promotion de la région de Gantrisch (BE/FR) pour «Paysage nocturne Gantrisch» et la commune de Fläsch (GR) pour «Éclairage nocturne à luminosité réduite».

Informations:

www.pronatura.ch/fr/prix-beugger

Association de promotion des papillons dans le canton de Zurich:

www.schmetterlingsfoerderung.ch

Campagne de Pro Natura « Ensemble contre la disparition des insectes »:

www.pronatura.ch/fr/disparition-des-insectes

Communiqué avec photos à disposition des médias

www.pronatura.ch/de/2020/prix-beugger

Contacts:

René Amstutz, chef de projet Biotopes et espèces chez Pro Natura, tél. 061 317 91 34

rene.amstutz@pronatura.ch

Andreas Murbach, conseil de la fondation Emanuel et Oscar Beugger, tél. 076 377 85 66,

andreas.murbach@ubs.com

Pour les lauréats:

Simone Bossart, secrétaire générale de l'Association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich, tél. 079 364 30 71, info@schmetterlingsfoerderung.ch

Service médias de Pro Natura:

Nicolas Wüthrich, responsable de l'information en Suisse romande, 079 212 52 54,

nicolas.wuthrich@pronatura.ch



Exposé de Monsieur Roman Jermann,
Président de la Fondation Emanuel et Oscar Beugger

La Fondation Emanuel et Oscar Beugger

La Fondation Emmanuel et Oscar Beugger, sise à Bâle, a été créée en 2004 par Madame Elisabeth Beugger. Elle a choisi de la nommer en hommage à son mari, Oscar Beugger, décédé en 2004, et au père de celui-ci, Emanuel Beugger.

Cette fondation à but non lucratif vise à encourager des projets et des institutions qui œuvrent en Suisse pour la protection de la nature et des animaux. La Fondation Beugger soutient notamment des projets dédiés à la réimplantation et au soin des animaux menacés d'extinction, ainsi qu'à la préservation d'espèces végétales en danger. Elle promeut en outre l'entretien des réserves naturelles et des paysages dotés d'un intérêt particulier.

« La nature, c'est la vie »

Elisabeth et Oscar Beugger partageaient une passion commune pour la nature et s'alarmaient tous deux de sa dégradation. Madame Beugger était convaincue qu'en négligeant de protéger la nature et en la détruisant, quelle qu'en soit la raison, l'humanité creusait sa propre tombe. « La nature, c'est la vie », avait-elle coutume de dire. La nature, les plantes et les animaux sont incapables de se défendre seuls et ont besoin de notre soutien. C'est pourquoi il est nécessaire que des personnes prennent leur défense pour : « détecter ce qui manque à la nature ou étudier ce qui la rend malade, et informer les gens de ce qu'ils peuvent faire pour y remédier ».

50 000 francs pour la nature

La conviction d'Elisabeth et Oscar Beugger est à l'origine de toutes les activités de la fondation. Elle dicte également la direction prise par le « prix Elisabeth et Oscar Beugger ». De même que le prix Wakker incite à prendre soin du patrimoine, Elisabeth et Oscar Beugger avaient en tête une récompense qui distingue un engagement exceptionnel dans le sens visé par la fondation. Le prix est remis tous les deux ans à des institutions privées ou publiques. Il est doté de 50 000 francs.

La fondatrice a suggéré que la remise du prix s'effectue en collaboration avec Pro Natura. Les projets primés relèvent de trois catégories : « protection et promotion des espèces », « réserves naturelles » et « protection du paysage ».

Le thème de l'année 2020 est : « Projets exemplaires qui contribuent à lutter contre la disparition des insectes et de ce fait, ont des répercussions bénéfiques pour la nature ».

Les projets soumis ont été évalués selon les critères suivants :

- « Effet positif sur la nature, le paysage et les espèces animales » ;
- « Adéquation au thème » ;
- « Planification du projet » et
- « Rapport coût-bénéfice ».

Précédents lauréats

Le prix Elisabeth et Oscar Beugger est remis cette année pour la septième fois. Les années précédentes, il est venu récompenser des projets importants et enthousiasmants dans toute la Suisse, que ce soit au Tessin, en Valais, en Suisse centrale, en Suisse romande, sur le Plateau suisse ou dans les Grisons. Les thèmes abordés allaient de la renaturation des cours d'eau à la récolte du foin sauvage dans les prairies d'altitude, en passant par la création de zones humides pour les amphibiens, la promotion des paysages naturels et agricoles, la protection des oiseaux ou la préservation de zones d'obscurité épargnées par la pollution lumineuse.

Aujourd'hui, en 2020, nous sommes heureux que le prix couronne un magnifique projet déployé dans la haute vallée de la Töss, dans le canton de Zurich : l'Association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich œuvre de manière exemplaire pour revaloriser les habitats des papillons diurnes rares et menacés, mais aussi de beaucoup d'autres insectes.

Nous la félicitons de tout cœur.

Contact : Monsieur Andreas Murbach, conseil de fondation
andreas.murbach@ubs.com, tél. 061 289 38 82

Lauréat du prix Elisabeth et Oscar Beugger 2020

29 septembre 2020, Bauma

Daniel Wirz, membre de la direction de Pro Natura

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous accueillir aujourd'hui pour la 7^e édition de la remise du prix Elisabeth et Oscar Beugger. Après une brève présentation du processus de désignation du lauréat, je vous exposerai les raisons qui nous ont conduits cette année à récompenser l'association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich.

Le prix Elisabeth et Oscar Beugger est décerné tous les deux ans depuis 2008. Pro Natura propose à la Fondation Beugger un thème de concours correspondant à une problématique sur laquelle elle entend mettre l'accent dans son travail. Une fois ce thème validé, la compétition est ouverte. Pro Natura réceptionne et évalue les dossiers en lice. Pour prétendre au prix, les projets doivent répondre aux exigences scientifiques en matière de protection de la nature et être dotés d'un certain rayonnement.

Je me plais à rappeler ici la remise du prix il y a deux ans. Il était prévu de distinguer un projet pionnier dans le domaine de la lutte contre la pollution lumineuse. Pour la première fois, deux candidats avaient été récompensés simultanément : l'éclairage public de la commune de Fläsch et le Paysage nocturne de Gantrisch. L'un et l'autre contribuent de façon majeure à diminuer la mortalité des insectes, mais font également le bonheur des chauves-souris. Vous constatez ainsi la capacité de ces projets de rayonner par-delà leur objectif premier, qui est de recréer des zones d'obscurité.

Cette année, nous remettons à nouveau l'intégralité du prix, d'un montant de 50 000 francs, à un seul lauréat : le « Projet paysager Haute vallée de la Töss - Revalorisation du milieu naturel pour les papillons diurnes rares et menacés ».

Le projet remplit très bien les critères fixés pour recevoir le prix Elisabeth et Oscar Beugger. Je mentionne ici quelques points exemplaires :

- **Le projet est axé sur la promotion des insectes** - il correspond donc à notre objectif de campagne. Il s'agit d'un projet ambitieux, qui se déroule sur plusieurs années et s'appuie sur la longue expérience de l'association de promotion des papillons dans le canton de Zurich.



- **Il couvre une vaste surface** (la vallée de la Töss s'étend sur 80 km²), avec des mesures sur plus de 21 hectares et la revalorisation de près de 4 kilomètres de lisières forestières. Certaines mesures concernent les milieux ouverts (mise en valeur et optimisation de l'exploitation des pâturages et prairies), d'autres les milieux forestiers (éclaircissement et revalorisation des lisières).
- **L'ensemble de la vallée de la Töss est pris en considération.** Un des aspects importants du projet et qu'il connecte et complète d'autres projets de promotion portés par le canton et l'agriculture. Les mesures ne profitent pas uniquement aux papillons diurnes, mais aussi à d'autres espèces rares d'animaux et de plantes.
- **Le projet bénéficie d'un large soutien.**
- **Il s'agit d'un projet de grande ampleur en faveur des insectes et de leurs habitats,** qui a sa place dans le cadre de la campagne de Pro Natura en cours, « Ensemble contre la disparition des insectes ». Il montre que le travail entrepris porte ses fruits et qu'un projet de ce type contribue à faire changer les choses.
- **Le projet a de notre point de vue un caractère exemplaire** pour ce qui est de la coopération entre les divers acteurs et le public. Je trouve tout à fait remarquable qu'il ne se contente pas de créer des habitats pour la faune et la flore, mais aussi des espaces de coopération tout autour.

Au nom du comité central et de la direction de Pro Natura, je félicite l'association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich pour cet excellent projet et lui souhaite plein succès pour la suite.

Contact :

Daniel Wirz, membre de la direction de Pro Natura
daniel.wirz@pronatura.ch





Verein
Schmetterlingsförderung
im Kanton Zürich

Zwinglistrasse 34a, 8004 Zürich
Telefon: 044 240 00 78
info@schmetterlingsfoerderung.ch
www.schmetterlingsfoerderung.ch

Résumé de l'exposé du 29 septembre 2020

« Projet paysager Haute vallée de la Töss – Revalorisation du milieu naturel pour les papillons diurnes rares et menacés »

Heinrich Schiess et Simone Bossart

L'Association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich

L'Association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich s'engage depuis 2006 en faveur des papillons. Promouvoir les papillons, c'est essentiellement promouvoir le milieu naturel. En l'absence d'habitats répondant à leurs besoins, les papillons ne survivent pas longtemps. Les activités de l'association sont financées principalement par des fondations et des dons de particuliers. Trois gros projets sont en cours : la promotion des papillons diurnes rares dans les aires protégées du canton (sur mandat de l'office cantonal de la protection de la nature), la revalorisation du paysage pour les papillons diurnes rares à l'extérieur des aires protégées, et le projet paysager Haute vallée de la Töss, aujourd'hui primé.

Le projet paysager de la haute vallée de la Töss

Cartographie en 2011/12

L'association a entrepris en 2011 et 2012 de cartographier la faune des lépidoptères dans 42 communes du canton. Cette cartographie a confirmé l'importance majeure de la haute vallée de la Töss pour la biodiversité, alors que de nombreuses espèces de papillons ont quasiment disparu dans le reste du canton, ou y sont définitivement éteintes. Autre constat : les réserves naturelles, certes indispensables, ne peuvent à elles seules empêcher le recul de nombreuses espèces lorsque les paysages dans lesquels elles s'insèrent se détériorent. C'est cet aspect que l'association souhaitait aborder en lançant un projet intégral dans une région où de nombreuses espèces sont encore présentes, mais où les habitats subissent une pression croissante.

Objectifs et mesures

Le Moiré franconien, le Moiré sylvoicole et la Lucine ont été choisis comme espèces cibles, l'idée de base du projet restant cependant la revalorisation du milieu naturel. Six mesures devaient être financées : 1) l'optimisation de l'exploitation des prairies, 2) la réouverture des zones de prairies embuissonnées, 3) le rétablissement des haies et des bosquets champêtres, 4) la création de peuplements forestiers ouverts, 5) l'entretien des forêts éclaircies, 6) la revalorisation des lisières forestières.

Ces mesures ne profitent pas uniquement aux papillons, mais à la biodiversité en général. Si la plupart des habitats se dégradent, c'est que les impératifs de rendement de l'agriculture et de la sylviculture rendent impossible leur exploitation par les méthodes habituelles. La philosophie du projet de la haute vallée de la Töss est de remédier à l'absence de rentabilité économique par une orientation délibérée sur la promotion des espèces.

Élaboration du projet et recherche de fonds

Les discussions qui ont suivi avec les acteurs publics, entre autres les offices cantonaux responsables de la forêt et de la protection de la nature, ont permis de délimiter la niche formelle et thématique à occuper par un tel projet. L'association a formulé un projet sur cinq ans et s'est attelée à la recherche de fonds. Le Fonds suisse pour le paysage, la fondation Dr Bertold Suhner et d'autres fondations ont offert un soutien financier. La confiance et la générosité d'une fondation du Liechtenstein ont aidé à lancer le projet sur des bases solides.

Déroulement

La mise en œuvre concrète a démarré mi-2017. Les premières prairies ont été débroussaillées, les lisières rétablies et les premières zones forestières réaménagées de façon à accueillir une plus grande diversité d'essences et de structures. Des discussions ont été entamées pour remplacer les pâturages à moutons par des prés de fauche, autrefois communs à ces endroits, etc. À notre étonnement, propriétaires fonciers et exploitants se sont montrés très intéressés. Le projet consiste d'abord à proposer et à faire des offres ; en cas d'accord, il s'agit de trouver des exécutants. La participation est entièrement volontaire et gratuite.

Fin 2019, le projet avait permis l'optimisation et la réouverture de prairies et de pâturages (respectivement 8 et 13 ha), la revalorisation et le rétablissement de 1,8 ha de bosquets champêtres, l'ouverture de 4 ha de forêt, l'entretien de près de 10 ha de forêt éclaircie et le rétablissement et l'optimisation de 8 km de lisières. Après seulement deux ans de revalorisation du milieu naturel, on ne peut s'aventurer à prédire avec certitude les gains écologiques à long terme. Là où une surface densément boisée a fait place à une clairière, où une lisière est plus étendue et le nectar plus abondant, on observe aussitôt davantage d'espèces. Les espèces cibles ont elles aussi recommencé à fréquenter plusieurs des surfaces ayant fait l'objet de mesures. Ce n'est possible que parce qu'elles étaient encore présentes dans les alentours, et en effet, la limite de l'aire de répartition de ces trois espèces se situe actuellement au milieu du territoire couvert par le projet. Beaucoup de patience et d'engagement seront encore nécessaires pour que l'on puisse véritablement parler d'une recolonisation des surfaces perdues.

Le développement du projet et la coopération avec tous les acteurs sont particulièrement encourageants. La revalorisation n'en demeure pas moins une urgence. L'association prépare actuellement une suite au projet à l'horizon de 2022. Nous espérons que l'élan perdurera durant cette deuxième période, et peut-être au-delà !

Nous remercions

- les gardes forestiers (synergies)
- les propriétaires fonciers
- les collaborateurs
- les bailleurs de fonds
- et bien sûr le prix Elisabeth et Oscar Beugger, ainsi que Pro Natura !

Synthèse

Projet paysager Haute vallée de la Töss

Revalorisation de l'habitat des papillons diurnes rares et menacés

Situation initiale

Dans le canton de Zurich, certains papillons diurnes rares et menacés ne se rencontrent que dans la partie haute de la vallée de la Töss. Pour assurer la pérennité de ces espèces exigeantes, les mesures de

protection ne peuvent se limiter au maintien des populations existantes. Il est tout aussi important d'améliorer la qualité écologique des espaces paysagers entre les différents peuplements, afin de permettre aux papillons d'en fonder de nouveaux, mais aussi rendre possibles les échanges entre les sites qui existent déjà. Ce constat guide le projet, qui vise à améliorer la qualité écologique de l'ensemble paysager de la haute vallée de la Töss. C'est en effet la condition d'une présence à long terme des espèces menacées. Même dans des zones protégées parfaitement adaptées, il arrive que des populations s'éteignent parce qu'elles ne sont pas insérées dans un paysage présentant une qualité écologique optimale et qu'elles échouent à établir un réseau avec des congénères pouvant leur servir de relais dans le voisinage. Cette problématique touche particulièrement les animaux et plantes menacés qui occupent une faible portion de territoire, dont la survie à long terme est liée à la présence de plusieurs habitats contigus de tailles variées.

De façon générale, la rationalisation et l'intensification de l'usage du sol nuit de deux manières à la biodiversité des **prairies** : d'une part par l'augmentation de la mécanisation et des apports d'engrais, d'autre part par l'abandon des sols dont l'exploitation est peu rentable, qui retournent peu à peu à la forêt.

Dans les **zones boisées**, l'augmentation du volume du bois (du fait de sa faible utilisation et d'un prélèvement insuffisant de la biomasse) compromet le développement de peuplements forestiers ouverts riches en structures et en végétaux florifères, parsemés de trouées et de clairières, qui constituent des habitats particulièrement importants pour plusieurs espèces rares de papillons diurnes. Les forêts accueillant le plus d'espèces sont celles qui présentent une strate herbacée et arbustive bien développée et beaucoup d'essences à bois tendre, pionnières et héliophiles.

Le projet paysager Haute vallée de la Töss de l'association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich se propose de revaloriser l'ensemble du paysage de la **partie haute de la vallée de la Töss** au profit d'espèces de papillons rares et menacés.

Espèces cibles

Le projet paysager mis en œuvre dans la haute vallée de la Töss a pour but principal la promotion de 18 espèces cibles de papillons diurnes (notamment le Moiré franconien, la Lucine et le Moiré sylvicole), dont les populations n'ont cessé de diminuer (parfois dans des proportions alarmantes) en Suisse septentrionale et dans le canton de Zurich.

Il convient de préciser que la majorité des mesures prévues dans le cadre du projet, bien que conçues pour répondre aux besoins des espèces cibles, contribuent simultanément à conserver et à promouvoir l'habitat de nombreuses autres espèces d'animaux et de végétaux rares et menacés.

Objectifs du projet

Promotion des espèces cibles, de la faune des lépidoptères diurnes en général et d'autres espèces d'animaux et de végétaux rares et menacés, par l'optimisation de la matrice paysagère dans son ensemble pour ce qui est du nombre, de la qualité et de la mise en réseau des habitats propices.

Périmètre du projet

Le périmètre du projet comprend les communes zurichoises de Bauma (récemment fusionnée avec Sternberg) et Fischenthal, une partie de celle de Wila et ainsi que certaines portions du territoire des communes de Bäretswil et Wildberg (environ 80 km²).

Durée

Le projet s'étend d'octobre 2016 à décembre 2021.

Mise en œuvre

Objets à promouvoir et planification des mesures :

La première étape a consisté à établir une vue d'ensemble des habitats passés, actuels et potentiels des espèces cibles dans le périmètre du projet. Les objets ont été classés par ordre de priorité en prenant en compte les populations, leur situation et leur potentiel, le degré d'urgence, le statut de protection et la répartition des compétences.

Du point de vue de l'association, le but premier du projet est la mise en place et la concrétisation de mesures. Les objectifs et les mesures sont définis en concertation avec d'autres acteurs (responsables de la protection de la nature, projets de mise en réseau, exploitants, triages forestiers, propriétaires de forêts, autorités communales, organisations protectrices). Les étapes suivantes ont trait au financement des objectifs, au recrutement et à la formation des exécutants, etc. Les mesures sont toutes facultatives et requièrent l'accord de l'ensemble des acteurs, en particulier des propriétaires fonciers et des exploitants. Elles n'engendrent en principe aucun coût pour ceux-ci.

Mesures pour la revalorisation des habitats :

Les mesures concrètes en vue d'une revalorisation des habitats constituent le cœur du projet en termes de ressources. La liste ci-dessous en donne un aperçu lapidaire.

Les objectifs et les mesures des sous-projets sont conçus de manière à ce que la revalorisation obtenue ait des effets si possible durables.

Mesures en milieux ouverts

- Optimisation de l'exploitation des prairies et des pâturages (potentiellement) riches en espèces
- Débroussaillage et maintien de l'ouverture des prairies et pâturages embuissonnés
- Multiplication et entretien de structures boisées dans les milieux ouverts

Mesures en forêt

- Aménagement de forêts ouvertes
- Entretien des forêts ouvertes
- Revalorisation des lisières forestières externes et internes

Autres activités :

Contrôle de l'efficacité : le projet prévoit un dispositif pragmatique et ciblé pour contrôler l'efficacité des mesures en temps réel.

Relations publiques : des conférences et des excursions sont proposées au public et des articles sur le projet paraissent dans les médias locaux.

Répercussions sur la nature et le paysage

Le projet a des répercussions sur la diversité de la faune et de la flore, la configuration du paysage, le développement de relations de confiance entre les acteurs impliqués et la sensibilisation du public aux enjeux de la protection de la nature. Il livre une contribution essentielle pour :

a) *préserver et promouvoir la diversité de la faune et de la flore dans la région visée par le projet* : la revalorisation des habitats ne profite pas uniquement aux espèces de papillons diurnes sélectionnées et à d'autres insectes, mais a aussi des effets bénéfiques sur les végétaux florifères, les arachnides, les reptiles, les oiseaux, etc.

b) *améliorer l'esthétique paysagère* : la réouverture des prairies et pâturages embuissonnés, l'éclaircissement des terrains boisés et l'amélioration de la structure des lisières adoucissent les transitions entre la forêt et les

milieux ouverts, donc le caractère abrupt est malheureusement devenu la norme en de nombreux endroits. Le paysage redevient une mosaïque diversifiée agréable à l'œil.

c) *nouer des relations de confiance entre les différents groupes d'intérêt* : grâce à une étroite collaboration conçue comme un partenariat entre les forestiers, les agriculteurs, les propriétaires fonciers et les communes, toutes les parties sont encouragées à développer une vision commune.

d) *sensibilisation le public* : la population perçoit la revalorisation d'un grand nombre d'habitats petits et grands ; les articles, conférences, etc. dédiés au projet favorisent une meilleure compréhension des enjeux de la protection de la nature.

Organisation et participants

Organisation porteuse du projet	Association pour la promotion des papillons dans le canton de Zurich
Secrétaire générale de l'association	Simone Bossart
Chef de projet	Heinrich Schiess, biologiste
Collaboratrice du projet	Corina Schiess, biologiste
Coopération	Forestiers du triage/district forestier/division de la forêt (direction des travaux publics, canton de Zurich) ; commissions de l'agriculture/de la protection de la nature/de la protection de l'environnement, autorités communales ; chargés de la protection de la nature des réserves intercommunales (service spécialisé protection de la nature du canton de Zurich) ; projets de mise en réseau ; offices des cultures, corporations forestières, organisations locales de protection de la nature

Financement

Le projet est financé par diverses fondations et par le Fonds suisse pour le paysage.



Association « Promotion des papillons dans le canton de Zurich »
Simone Bossart, Zwinglistrasse 34a, 8004 Zurich
info@schmetterlingsfoerderung.ch
044 240 00 78